



Le mot du Maire

Les Circonstances, que vous connaissez, m'ont poussée à accepter la responsabilité d'une fonction à laquelle je ne m'étais pas préparée... moi qui pensais couler une retraite paisible à Cuzac...

Cependant, je remercie tous les membres de l'équipe municipale qui ont décidé de m'accompagner, en renouvelant quasi unanimement leur engagement. Un énorme MERCI tout particulièrement à Marie-Claude Lise et à Marcel Dournes car leurs compétences et leur présence rassurante me rendent plus confiante pour assurer au mieux la tâche qui m'incombe maintenant pour ces 6 prochaines années.

Merci également à Daniel et Erick qui nous ont rejoints.

Quant à vos nombreux suffrages, sachez qu'ils nous ont apporté le soutien dont nous avons besoin.

Lors du 1^{er} Conseil Municipal, du 5 avril, 3 adjoints ont été élus : chacun d'entre eux sera chargé de responsabilités bien précises (dont nous vous détaillerons les domaines d'actions dans la prochaine Gazette Cuzacoise), et c'est à eux que vous pourrez vous adresser directement lors des permanences de la Mairie.

Enfin, et parce que la préservation de la vie privée est importante pour tout le monde... Soyez compréhensifs en ne contactant qu'en cas d'urgence, les élus chez eux.

Bien à vous,
Geneviève Vandekerckhove

NOUVEAUX HORAIRES D'OUVERTURE DE LA MAIRE

Comme vous le savez, Françoise Raffy, notre nouvelle Secrétaire de Mairie, a pris ses fonctions en début d'année suite au départ de Bernard Laborie.

Françoise est présente à la Mairie de Cuzac les lundi et mardi. En conséquence, le Conseil Municipal a souhaité modifier les horaires d'ouvertures de la Mairie, afin que Françoise soit présente avec les élus lors de vos visites.

A partir du 5 mai 2014, les horaires de permanence de la Mairie seront donc les suivants :

Lundi : 16h30 - 19h00

Mardi : 15h00 - 17h00

En cas d'urgence, vous pouvez contacter Madame Le Maire (G. Vandekerckhove) au : 05 65 33 48 74 ou le 1^{er} Adjoint au Maire (E. Beauchet) au : 05 65 11 05 71

Compte-rendu des élections municipales du 30 mars 2014

Inscrits : 176

Votants : 140

Exprimés : 132

LISTE D'INTÉRÊT COMMUNAL

<i>Nom, prénom</i>	<i>Qualité</i>	<i>Nombre de voix</i>	<i>Observations</i>
VANDEKERCKHOVE Geneviève	Adjointe sortante	131	Élue Élue Maire à l'unanimité des suffrages exprimés le 5/4/2014
BEAUCHET Eric		130	Élu Élu 1^{er} Adjoint à l'unanimité des suffrages exprimés le 5/4/2014
DOURNES Marcel	Adjoint sortant	118	Élu Élu 2^e Adjoint à l'unanimité des suffrages exprimés le 5/4/2014
RASPIENGEAS Claudine	Adjointe sortante	115	Élue Élu 3^e Adjoint à l'unanimité des suffrages exprimés le 5/4/2014
BAYOL Jean-Pierre	Conseiller sortant	125	Élu
FAU Alain	Conseiller sortant	128	Élu
GARD Gilles	Conseiller sortant	105	Élu
MALBERT Alain	Conseiller sortant	130	Élu
NAJAC-LISE Marie-Claude	Maire sortant	128	Élue
VANDEKERCKHOVE Daniel		132	Élu
VIANA Marie-Claire	Conseillère sortante	123	Élue



**Détermination des indemnités
du Maire et de ses Adjoints**

Le Conseil Municipal du 5 avril 2014, a voté à l'unanimité, en accord avec l'article L.2123-23 du Code Général des Collectivités Territoriales (CGCT) pour les Communes de moins de 500 habitants, les indemnités suivantes :

Maire : 17% de l'indice 1015, soit 578,14 €.

1^{er} Adjoint : 6,6 % de l'indice 1015, soit 224,45 €.

2^e et 3^e Adjoints : 3,3 % de l'indice 1015, soit 112,22 €.



Représentants de la Commune auprès du «Grand Figeac»

En application de la loi du 16 décembre 2010 de réforme des Collectivités territoriales, le Conseil communautaire du Grand-Figeac est désormais composé de 112 Conseillers communautaires titulaires.

Pour les communes de moins de 1 000 habitants, un Conseiller communautaire et un suppléant représentent la Commune au sein du Conseil communautaire.

Geneviève Vandekerckhove, nouveau Maire de Cuzac, a souhaité confier la mission de Conseiller communautaire à Erick Beauchet, 1^{er} Adjoint, démissionnant ainsi de son mandat de Conseillère communautaire.

Marcel Dournes, 2^e Adjoint devenant automatiquement suppléant.

Représentants de la Commune auprès des Instances et Organismes

Le Conseil Municipal du 5 avril 2014, a voté à l'unanimité, la désignation des représentants de la Commune de Cuzac auprès des organismes et instances suivants :

FDEL (Fédération Départementale des Energies du Lot) :
Marcel Dournes + Daniel Vandekerckhove (titulaires)
et Jean-Pierre Bayol + Alain Malbert (suppléants)

AGEDI (logiciels Mairie) : Daniel Vandekerckhove (titulaire)

Correspondant Défense : Marie-Claude Lise (titulaire)

SIVU des 3 Versants : Marcel Dournes et Geneviève Vandekerckhove (titulaires)

Conseil d'Ecole : Geneviève Vandekerckhove (titulaire)
et Claudine. Raspiengeas + Marie-Claire Viana (suppléantes)

SYDED : Marcel Dournes + Erick Beauchet (titulaires) et Alain Malbert (suppléant)

SMIRTOM : Marcel Dournes (titulaire) et Erick Beauchet (suppléant)

LOCATION DE LA SALLE DU FOYER RURAL

Pour l'année 2014, le prix de la location reste inchangé à 45€ pour les habitants de CUZAC et à 200€ pour les personnes extérieures à la commune.

En revanche, il y a modification du forfait chauffage qui passe désormais à 50 € et du forfait entretien pour le lavage des sols à 30 €.

Si vous souhaitez réserver cette salle, merci de contacter Claudine Raspiengeas au : 05 65 50 16 31.

SACS POUBELLES : LA DOTATION ANNUELLE DISPONIBLE EN MAIRIE

Un lot de sacs poubelle (sacs verts : déchets recyclables et sacs noirs : autres déchets) est tenu à la disposition de chaque foyer, en Maire, lors des horaires de permanence de celle-ci, jusqu'en juin.

Le nombre de lots de sacs poubelles distribué dépend du nombre de résident(s) par foyer.

La plaquette d'informations éditée par le SYDED sur le tri sélectif est également disponible en Mairie.

BOÎTES AUX LETTRES REPÉRABLES...

Nous nous faisons l'écho de La Poste pour demander à chaque foyer Cuzacois de bien vouloir marquer leurs noms sur leur boîte à lettres.

COMMÉMORATION DU 8 MAI 1945

Elle aura lieu le **jeudi 8 mai 2014 à 11h00**. Nous vous donnons rendez-vous devant la Mairie, avant de nous rendre au monument aux morts.

A l'issue de la commémoration, la municipalité invitera les Cuzacois à un vin d'honneur à la Salle des Fêtes.

Pour information, traditionnellement dans notre commune, les frais de réception de toutes les manifestations organisées par la Municipalité (vins d'honneur, repas avec les entreprises et autres partenaires, cadeaux de fin d'année, spectacle repas des séniors, lots quines, fleurs pour mariages ou décès...) sont prélevés sur les indemnités du Maire et de ses adjoints, ce qui réduit d'autant le budget "Fêtes et cérémonies" de la commune !

Des nouvelles du Comité des Fêtes de Cuzac...



Après le grand succès de la soirée «Fritons Cuzacois» du 5 avril, le Comité des Fêtes de Cuzac vous donne rendez-vous pour une «**Journée Rando**» le **1^{er} juin**.

Rendez-vous dès **8h00 à la ferme de Jean-Luc Mourgues** pour un petit-déjeuner bio, dans le cadre de la 10^e Fête du Lait Bio.

Deux parcours (un court et un long) sont prévus pour la **randonnée** qui partira de la Ferme Bio de J.L. Mourgues. Vers 13h00, **un pique-nique** «tiré du panier» avec possibilité de faire des grillades est également prévu.

 Retrouvez toute l'actualité du Comité des Fêtes sur Facebook : <https://www.facebook.com/Cuzac?ref=hl>



CUZAC REPRÉSENTÉ À LA DÉPÊCHE

Après avoir lancé à l'automne dernier un appel à candidature, renouvelé en janvier dernier, afin de trouver un correspondant local pour notre commune, La Dépêche a choisi de confier cette mission à Marie-Claire Viana.

Grâce à son investissement associatif et municipal de longue date, Marie-Claire permettra à Cuzac de faire connaître l'actualité de notre commune dans le quotidien régional le plus lu sur notre territoire. Nous lui adressons tous nos vœux de réussite pour ce nouveau challenge !

NOUVELLES DU PÔLE CULTUREL

Les horaires de la bibliothèque de Cuzac changent... Vous pourrez vous y rendre dorénavant le mardi de 16h00 à 18h00 et le mercredi de 14h00 à 17h00.

D'autre part, nous vous rappelons que le mercredi après-midi, deux bénévoles (Daniel Vandekerckhove et Denise Olivier) sont toujours à votre service pour vous initier et vous soutenir en matière d'informatique (PC) et d'Internet. N'hésitez pas à prendre rendez-vous avec eux, à la bibliothèque, pour vous former ! Ils se feront une joie de répondre à toutes vos questions sur le monde, parfois obscure, de l'informa-

KERMESSE DES ÉCOLES

Carole DEROZIER, Présidente de l'APE vous annonce que cette année, la Kermesse des Ecoles aura lieu le **samedi 14 juin** avec un concours de pétanque l'après midi, sans oublier des animations pour les enfants et un repas dansant en soirée. Réservez votre journée !

PLACES DE PARKINGS EN CENTRE-BOURG, RAPPEL...

Le Conseil Municipal rappelle à l'ensemble des Cuzacois que les parkings créés l'an passé autour de l'Eglise, la Mairie et de l'Ecole tout comme les abords de voies de circulation, n'ont pas vocation à accueillir des véhicules en stationnement de longue durée. Nous demandons donc aux propriétaires des véhicules concernés de bien vouloir procéder à leur enlèvement le plus rapidement possible. En cas d'accident ou de blessures causés par ces véhicules (notamment ceux qualifiés d'épaves ou sans certificat d'assurance automobile en cours), ce sont les propriétaires de ceux-ci qui sont entièrement responsables...
Merci de votre compréhension.